



## LE COURRIER - N°2

### ASSOCIATION REYRIEUX VILLAGE D'AVENIR

#### Pourquoi une association ?

De Marylène GANCHOU

Après avoir proposé un projet collectif et d'avenir aux municipales de 2020, nous avons décidé de poursuivre notre démarche positive et constructive pour REYRIEUX.

Est née en janvier 2021 notre association, pour vous faire partager notre vision des sujets d'actualité de la commune et des dossiers en cours ou à venir.

Pour communiquer avec les talançonnais, nous vous proposons plusieurs fois par an « ce courrier », **notre page Facebook** @reyrieuxvillagedavenir et **notre site Internet** : [reyrieuxvillagedavenir.com](http://reyrieuxvillagedavenir.com)



#### DANS CE NUMÉRO

- DÉMISSION DE L'ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES
- VIDEOPROTECTION
- ZOOM SUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE



Le bureau de l'association (de gauche à droite) : **Marylène GANCHOU**, trésorière, **Julien POLLET**, secrétaire, **Cécile BAUDOUX**, Présidente, conseillère municipale d'opposition et conseillère communautaire et **Guillaume LEFEBVRE** vice-Président.

#### DÉMISSION DE L'ADJOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES : EXPLICATION

De Cécile BAUDOUX

Le 23 mai 2020, le premier conseil municipal nouvellement élu décidait de porter le nombre d'adjoints de 5 à 7, Madame Geneviève JOUANNEAU étant désignée adjointe aux affaires sociales.

Lors du conseil municipal du 27 mars 2021, il a été annoncé au conseil municipal la **démission de Madame Geneviève JOUANNEAU** de son mandat d'adjointe et de **conseillère municipale**.

Cette dernière a souhaité exprimer au conseil municipal les raisons de cette démission par un mail du 5 juin 2021 : « *Partir m'a permis de mettre un terme à la façon dont j'étais traitée et qui ne me convenait pas mais aussi car je ne supportais plus d'être la témoin impuissante de la façon dont sont considérés et traités certains élus et certains agents qui ne correspond ni à mon éthique politique, ni à ma morale personnelle.* »

La maire a proposé au conseil municipal de supprimer ce mandat d'adjoint aux affaires sociales, ce qui a été acté lors du conseil du 5 mai 2021 (20 voix pour ; 4 contre et 3 abstentions). Les 4 conseillers d'opposition, qui ont voté **contre la suppression de ce poste** si stratégique dans un village, ont interrogé la Maire sur sa motivation à supprimer ce poste : aucune réponse claire ou satisfaisante n'a été exprimée. La Maire a seulement évoqué l'opportunité de réaliser des économies.

En revanche, elle a annoncé la nomination d'un conseiller chargé d'un projet d'aménagement d'un plan d'eau au bassin des Minimes !

En période de crise sanitaire, qui a plongé de nombreuses familles dans des situations financières difficiles et des personnes âgées dans une grande solitude, la suppression de l'adjoint aux affaires sociales est profondément décalée de la réalité des talançonnais et peu soucieuse de leurs difficultés.

Et vous ? Qu'en pensez-vous ?

Écrivez à **Julien POLLET**

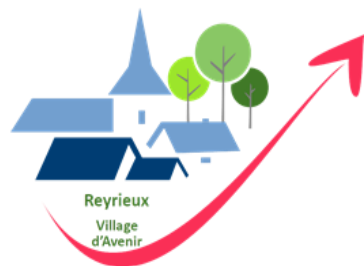
[reyrieuxvillagedavenir@gmail.com](mailto:reyrieuxvillagedavenir@gmail.com)

#### ADHÉSION ASSOCIATION REYRIEUX VILLAGE D'AVENIR : POURQUOI DEVENIR MEMBRE ?

- ❖ Pour participer aux débats et conférences organisés par l'association
- ❖ Pour permettre une diffusion plus fréquente de « ce Courrier » ainsi que le développement de notre site Internet
- ❖ Pour vous engager dans la vie publique et politique de REYRIEUX et défendre ses intérêts

COMMENT ADHÉRER : contactez Julien POLLET [reyrieuxvillagedavenir@gmail.com](mailto:reyrieuxvillagedavenir@gmail.com) ou flashez le QR Code ci-contre.  
Vous pouvez aussi écrire : Association RVA – 311 Route de Veissieux le Bas – 01600 REYRIEUX





### SÉCURITÉ DES VOIRIES

**La sécurité de nos enfants ne peut pas être reléguée au second plan derrière de la vidéoprotection ou les travaux de peinture des locaux de la mairie !**

De Guillaume LEFEBVRE

Nous savons tous que la circulation dans les rues de Reyrieux est devenue un problème pour tous. À l'heure où la prise en compte de notre environnement est une question majeure, de nombreuses familles font l'effort d'emmener leurs enfants à l'école à pied ou à vélo mais y renoncent face à l'insécurité du trajet.

Une certaine d'habitants de Route de VEISSIEUX LE BAS a adressé à la maire en début d'année une lettre restée sans action concrète.

Notre municipalité ne peut pas systématiquement rejeter la faute sur l'ancienne mandature ou le Covid !

NON les caisses de la commune ne sont pas vides au point de ne rien pouvoir faire ! Et si tel était le cas, pourquoi investir 38 000€ dans un système de vidéoprotection ? Ou plus de 105 000€ dans la rénovation des locaux de la mairie et de la salle des archives ? Des solutions simples et abordables existent, comme celles mise en place dans le centre de Trévoux ou de Parcieux :

- La création de bandes piétonnes et d'alternats
- La création de trottoirs
- La création de passages piétons devant l'entrée de l'espace talançonnais
- La création d'un espace de stationnement des vélos dans le centre
- La mise en sens unique de certaines voiries
- La mise en place de ralentisseurs sur la rue du stade ...

Madame le maire, les citoyens que nous sommes ont des idées : écoutez-les !

### LA VIDEOPROTECTION À REYRIEUX

Fausse bonne idée ?

De Patrick REBEYREN

La nouvelle équipe municipale a décidé de pourvoir notre village d'un dispositif à la mode, pour un budget initial de 38 000€ (sans compter les frais de maintenance annuels) : les caméras de vidéoprotection (enregistrement d'images pour visionnage ultérieur dans des délais courts et non en direct).

Est-ce vraiment adapté ?

Différentes études démontrent que cette solution, si elle peut rassurer les citoyens, n'a pas l'effet escompté. Un rapport de 2020 de la Cour des Comptes, qui s'appuie sur les statistiques de la délinquance du Ministère de l'Intérieur, indique « qu'aucune corrélation globale n'a été relevée entre l'existence de dispositifs de vidéoprotection et le niveau de délinquance commise sur la voie publique ou encore dans les taux d'élucidation ».

**Cela signifie que la dissuasion ne fonctionne pas.**

**Et encore moins dans une commune rurale au vaste territoire.**

Notre maire clame haut et fort que la commune est endettée, raison pour laquelle elle a décidé de réduire drastiquement les subventions aux associations (- 41 000€) ainsi que le budget de la culture.

Pourquoi sacrifier la vie associative pour mettre en place ce dispositif ? De quoi parle-t-on lorsque l'on parle de délinquance à Reyrieux ?

Nos propositions :

- Renforcer la coopération entre la police municipale et la gendarmerie de Trévoux afin d'accroître sa présence dissuasive dans notre village.
- Promouvoir et développer le dispositif Voisins Vigilants et Solidaires qui est la réponse la plus efficace face à la délinquance. Dans les quartiers Voisins Vigilants, le ministère de l'Intérieur constate une baisse des cambriolages de 40% par an ([www.voisinsvigilants.org](http://www.voisinsvigilants.org))
- Plutôt que de toujours stigmatiser les plus jeunes, proposons leur de prendre des responsabilités dans la gestion de la commune.

Envoyez-nous vos idées et retours d'expérience : [reyrieuxvillagedavenir@gmail.com](mailto:reyrieuxvillagedavenir@gmail.com)

## FORTE BAISSÉ DES SUVENTIONS AUX ASSOCIATIONS - 41 606€

De JULIEN POLLET

Alors que le village est en plein développement, que nos jeunes sont de plus en plus nombreux et que les parents cherchent encore des solutions pour l'accueil de leurs enfants pendant le temps périscolaire, une telle baisse de moyens est incompréhensible.

	Évolution entre 2020 et 2021	
<b>ADMR</b>	- 1 000€	Associations de soins à domicile encore plus indispensable en crise sanitaire
<b>VSDS</b>	- 250€	Associations de soins à domicile encore plus indispensable en crise sanitaire
<b>Club Basket</b>	- 2 000€	
<b>Espace talançonnais</b>	- 15 000€	Alors que toujours plus d'enfants à Reyrieux !
<b>MJC</b>	- 12 000€	Alors que toujours plus d'enfants à Reyrieux !
<b>Tennis Club</b>	- 2 500€	1 700 € en 2021 contre 4 200 € en 2020 : <b>plus forte baisse de club de sport. Pourquoi ?</b>
<b>Volley Club</b>	- 1 000€	
<b>Sous des écoles</b>	- 900€	
<b>Fraternelle boules</b>	- 600€	
<b>Club Foot</b>	- 125€	Plus faible baisse
<b>Autres associations</b>	- 8 481€	(Amis du village, Cercle de l'amitié du 3 <sup>ème</sup> âge, judo club, Comité des fêtes, troupe de théâtre ...)
<b>Classe conscrits</b>	+ 2 000€	Année blanche en 2020
<b>Accueil jour Lucioles</b>	+ 250€	